Image not found or type unknown

# Un couple de sapeur-pompier fait partie de votre équipe de garde.

Par **remy 973**, le **25/08/2016** à **20:16**

est il légale pour qu'un couple de sapeur-pompier puisse partager la même chambre au centre de secours.

Par **youris**, le **26/08/2016** à **09:56**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondant sur ce site §
allez faire un tour dans les refuges de montagne et vous verrez s'il existe des chambres pour les hommes et des chambres pour les femmes.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés